

REVITALISATION

des centres-villes et centres-bourgs

Loretz-d'Argenton

Val en Vignes

Thouars

Sainte-Gemme

Saint-Jouin-de-Marnes

Saint-Varent

BÉNÉFICIEZ D'AIDES POUR VOS TRAVAUX

Pacte Territorial France Rénov'

DES AIDES EXCEPTIONNELLES

Le Pacte territorial est un dispositif de financement mis en place par la Communauté de Communes du Thouarsais, la ville de **Thouars**, les communes de **Loretz-d'Argenton**, **Saint-Jouin-de-Marnes**, **Saint-Varent**, **Sainte-Gemme**, **Val en Vignes** et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour une durée de 5 ans.

La Communauté de Communes et les communes apportent des fonds complémentaires aux aides de l'ANAH pour encourager les propriétaires à rénover leurs logements, sur des périmètres délimités au sein des communes concernées.

À QUI S'ADRESSENT CES AIDES ?

jusqu'à
90%
d'aides



Propriétaires
occupants

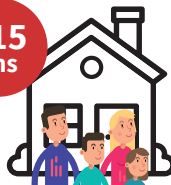
jusqu'à
75%
d'aides



Propriétaires
bailleurs

POUR QUELS LOGEMENTS ?

+15
ans



Logement **de plus de 15 ans** occupé
à titre de **résidence principale**

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?



Amélioration
de la performance
énergétique



Adaptation
à la perte
d'autonomie



Réhabilitation
nécessitant
des travaux lourds

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE ?

ANALYSE DU PROJET
avec un conseiller France
Rénov' de la Collectivité



VISITE DU LOGEMENT
par le technicien pour
faire un diagnostic



RENDEZ-VOUS
avec un technicien
d'Urbanis

**DÉFINITION
DU PROJET DE TRAVAUX**
avec le technicien



MONTAGE DU DOSSIER
et accompagnement pour l'obtention de prêts



ACCORD
des financeurs pour débiter
les travaux



NE PAS DÉBUTER
les travaux avant l'autorisation
et l'accord des financeurs

RÉALISATION DES TRAVAUX
par des professionnels
de votre choix



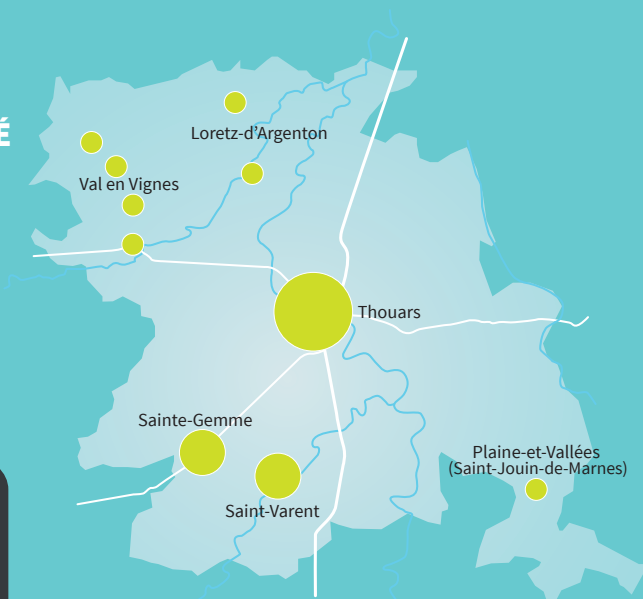
VALIDATION
de fin de travaux



VERSEMENT
des subventions

TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

 Communes concernées



Département
des Deux-Sèvres



Pour toutes informations et prise de rendez-vous, contactez **l'espace conseil France Rénov'** de la Communauté de Communes du Thouarsais :

05 49 66 68 68

www.thouars-communaute.fr/rdv-tel

L'opérateur **Urbanis** est mandaté par la Communauté de Communes pour vous aider à définir un programme de travaux et à établir votre plan de financement. L'équipe d'Urbanis vous accompagnera dans toutes les étapes du montage des dossiers de demande de subventions.

Urbanis
Agir pour un habitat digne et durable

Toutes les possibilités de financement et de déductions fiscales complémentaires seront envisagées pour permettre de faire aboutir votre projet (éco-prêt à taux zéro, caisses de retraite, micro-crédits...).